

RENCONTRES SPORTIVES

INTERNES

Les enseignants organisent leur rencontre (contenu, invitation, transports, autorisation d'utilisation des installations, gestion...)

Texte de référence : [Sorties scolaires](#)
Bo n°7 de septembre 1999

EXTERNES

USEP, seule ou avec ses partenaires

Les enseignants USEP, l'USEP de secteur ou l'USEP départementale organisent la rencontre (contenu, invitation, transports, autorisation d'utilisation des installations gestion...)

Texte de référence : [Convention DSDEN-USEP-Ligue de l'enseignement de mars 2017](#)

Clubs sportifs, collectivités, associations

Les partenaires, dans le cadre d'une convention avec la DSDEN et l'USEP organisent la rencontre (contenu, invitation, transports, autorisation d'utilisation des installations gestion...)

Texte de référence :
Convention Partenaires-USEP-DSDEN à établir

Démarche

Autorisation directeur – Autorisation parents si péri et hors temps scolaire ou si sortie payante – Vérification assurance

Assurance :
Temps péri et hors temps scolaire,
assurance individuelle élève ou
contrat d'établissement

Assurance :
Licences USEP
et
RCO USEP (Responsabilité Civile Organisateur)
Et
RAT si quelques élèves non licenciés participent
(Responsabilité, assurance temporaire)

Assurance :
RCO partenaire à fournir à la DSDEN et l'USEP
et
Assurance individuelle élève ou contrat
d'établissement

Rôle du CPC-CPD-EPS : coordonne, accompagne, conseille, facilite le partenariat

Intervenant extérieur : anime un atelier sur demande de l'organisateur dans le respect des procédures d'agrément